



BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019

REGLEMENT JOUEURS/JOUEUSES

Approuvé par la Commission Belgian Beach Tour le

1. LA COMMISSION BELGIAN BEACH TOUR

La Commission Belgian Beach Tour (CBBT) est l'organisme chargé de la compétition BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019. Toute communication entre la CBBT et les joueurs/joueuses passe par le site ou par mail:
<http://www.belgiumbeachvolley.be>

Président: J. VAN RIET tél. 050/20.08.69
Vlasbloemstraat 9
8211 Aartrijke
johanvanriet@telenet.be

2. CADRE GENERAL

La BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019 est organisée par Volley Belgium, créée par ses ailes « FVWB » et « Volley Vlaanderen ». Ce championnat national est la seule compétition belge qui peut intégrer la compétition globale FIVB BEACH VOLLEYBALL.

3. ORGANISATION GENERALE

Le BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019 se dispute en différentes **manches** et les **Masters**.

3.1. MANCHES

Chaque manche du circuit se compose de:		Hommes	Dames
Qualification	Nombre maximum d'équipes participantes	30	18
	Nombre placées pour le Grand Chelem	5	6
Grand Chelem	Nombre maximum d'équipes participantes	12	12
	Nombre d'équipes placées directement	7	6

3.1.1. Qualifications

3.1.1.1. Général

	Hommes	Dames
Nombre d'équipes participantes	30	18
Nombre placées directement	28	16
Nombre possible de Wildcards	1	1
Nombre possible de gagnants 'national 2' ou d'équipes 'sélection' *	1	1
Organisation	10 séries de 3	6 séries de 3
Quelles équipes se qualifient pour le Grand Chelem	5 gagnants des matches de barrage	6 gagnants des matches de barrage
Poules	A:S8+S27+S28 B:S9+S26+S29 C:S10+S25+S30 D:S11+S24+S31 E:S12+S23+S32 F:S13+S22+S33 G:S14+S21+S34 H:S15+S20+S35 I:S16+S19+S36 J:S17+S18+S37	A:S7+S18+S19 B:S8+S17+S20 C:S9+S16+S21 D:S10+S15+S22 E:S11+S14+S23 F:S12+S13+S24
Heure de début premier match	8h30	8h30

*priorité pour le gagnant d'un tournoi 'nationale 2' pour l'obtention du *wildcard*

3.1.1.2. Calendrier des matches

TIME	NR	P	G	COURT 1		NR	P	G	COURT 2		NR	P	G	COURT 3		NR	P	G	COURT 4	
8:30	1	E	H	S32	S23*	2	F	H	S33	S22	3	G	H	S34	S21	4	D	D	S22	S15
9:15	5	D	H	S31	S24	6	H	H	S35	S20	7	C	H	S30	S25	8	C	D	S21	S16*
10:00	9	E	H	L1	S12	10	F	H	L2	S13	11	G	H	L3	S14	12	D	D	L4	S10
10:45	13	D	H	L5	S11	14	H	H	L6	S15	15	C	H	L7	S10	16	C	D	L8	S9
11:30	17	E	H	W1	S12	18	F	H	W2	S13	19	G	H	W3	S14	20	D	D	W4	S10
12:15	21	D	H	W5	S11	22	H	H	W6	S15	23	C	H	W7	S10	24	C	D	W8	S9
13:00	25	A	H	S28	S27	26	J	H	S37°	S18	27	#	H	1 E	1 F	28	A	D	S19	S18
13:45	29	B	H	S29	S26	30	I	H	S36	S19	31	#	D	2 C	1 D	32	#	D	1 C	2 D
14:30	33	#	H	1 G	1 D	34	#	H	1 H	1 C	35	B	D	S20	S17	36	F	D	S24°	S13
15:15	37	A	H	L25	S8	38	J	H	L26	S17	39	E	D	S14	S23	40	A	D	L28	S7
16:00	41	B	H	L29	S9	42	I	H	L30	S16	43	B	D	L35	S8	44	F	D	L36	S12
16:45	45	A	H	W25	S8	46	J	H	W26	S17	47	E	D	L39	S11	48	A	D	W28	S7
17:30	49	B	H	W29	S9	50	I	H	W30	S16	51	B	D	W35	S8	52	F	D	W36	S12
18:15	53	#	H	1 A	1 J	54	#	H	1 B	1 I	55	E	D	W39	S11	56	#	D	2 A	1 F
19:00	57	#	D	2 B	1 E						58	#	D	1 B	2 E	59	#	D	1 A	2 F

Vainqueurs se qualifient pour le Grand Chelem

* Place de l'équipe avec un wildcard : Hommes S23 – Dames S16

° Place équipe 'sélection' / gagnant tournoi 'national 2': Hommes S37 - Dames S24

3.1.1.3. Points par joueur

		Hommes	Dames
Qualification	3ème de poule	16	16
	2ème de poule	24	
	Perdant barrage	32	32
	Vainqueur barrage	Qualifié pour le Grand Chelem	

Le vainqueur du barrage reçoit 5 points bonus.

3.1.2. Grand Chelem

3.1.2.1. Général

	Hommes	Dames
Nombre maximum d'équipes participantes	12	12
Nombre placé directement	7	6
Nombre de Wildcards possible	0	0
Organisation	4 séries de 3 équipes	4 séries de 3 équipes
Poules	A:S1+S8+S9 B:S2+S7+S10 C:S3+S6+S11 D:S4+S5+S12	A:S1+S8+S9 B:S2+S7+S10 C:S3+S6+S11 D:S4+S5+S12
Heure de début premier match	8h30	8h30

3.1.2.2. Calendrier des matches

TIME	NR	P	G	COURT 1	NR	P	G	COURT 3	NR	P	G	COURT 2	NR	P	G	COURT 4				
8:30	1	A	H	S8	S9	2	D	H	S5	S12	3	A	D	S8	S9	4	D	D	S5	S12
9:15	5	C	H	S6	S11	6	B	H	S7	S10	7	C	D	S6	S11	8	B	D	S7	S10
10:00	9	A	H	L1	S1	10	D	H	L2	S4	11	A	D	L3	S1	12	D	D	L4	S4
10:45	13	C	H	L5	S3	14	B	H	L6	S2	15	C	D	L7	S3	16	B	D	L8	S2
11:30	17	A	H	W1	S1	18	D	H	W2	S4	19	A	D	W3	S1	20	D	D	W4	S4
12:15	21	C	H	W5	S3	22	B	H	W6	S2	23	C	D	W7	S3	24	B	D	W8	S2

PLACE 9-11 HOMMES

TIME	NR	P	G	COURT 1	
13:00	25		H	A3	D3

PLACE 9-11 DAMES

NR	P	G	COURT 3	
26		H	B3	C3

NR	P	G	COURT 2	
27		D	A3	D3

NR	P	G	COURT 4	
28		D	B3	C3

1/4 FINALES

Tirage au sort pour les quart de finales

TIME	NR	P	G	COURT 1	
13:45	29		D	Q1	q1
14:30	33		D	Q3	q3

NR	P	G	COURT 3	
30		H	Q1	q1
34		H	Q3	q3

NR	P	G	COURT 2	
31		H	Q2	q2
35		H	Q4	q4

NR	P	G	COURT 4	
32		D	Q2	q2
36		D	Q4	q4

SEMI FINALES HOMMES

TIME	NR	P	G	COURT 1	
15:30	37		H	W30	W31

NR	P	G	COURT 3	
38		H	W34	W35

NR	P	G	COURT 2	
39		D	W29	W32

SEMI FINALES DAMES

NR	P	G	COURT 4	
40		D	W33	W36

FINALE DAMES

TIME	NR	P	G	COURT 1	
17:00	41		D	W39	W40

FINALE HOMMES

TIME	NR	P	G	COURT 1	
18:00	42		H	W37	W38

Si l'équipe sélectionnée ou le gagnant d'un tournoi de niveau division et l'équipe qui a obtenu un Wildcard se qualifient pour le Grand Chelem, les positions S12 et S11 leur seront attribuées respectivement. Si une seule des deux se qualifie, cette équipe prendra la position S12.

3.1.2.3. Points par joueur

		Hommes	Dames
Grand Chelem	11 ^{ème}	40	40
	9 ^{ème}	48	48
	5 ^{ème}	56	56
	3 ^{ème}	64	64
	2 ^{ème}	72	72
	1 ^{er}	80	80

3.2. MASTERS

Les Masters se jouent en trois jours. Le titre de Champion de Belgique sera décerné à l'équipe qui est constitué de deux joueurs belges (hommes, dames) et qui termine aux masters sur la meilleure place. Seules seront admises aux Masters, les équipes avec des joueurs /joueuses ayant participé à au moins trois manches en 2019.

3.2.1. 1^{ère} journée

3.2.1.1. Général

	Hommes
Nombre maximum d'équipes participantes	16
Nombre de Wildcards possible	1
Organisation	4 séries de 4 équipes
Quelles équipes se qualifient pour la 2 ^{ème} journée	les 4 gagnants de série et les 4 gagnants des barrages (2-3)
Poules	A:S24+S17+S16+S9 B:S23+S18+S15+S10 C:S22+S19+S14+S11 D:S21+S20+S13+S12
Heure de début premier match	10h00

	Dames
Nombre maximum d'équipes participantes	8
Nombre de Wildcards possible	1
Organisation	2 séries de 4 équipes
Quelles équipes se qualifient pour la 2 ^{ème} journée	les 2 gagnants de série et les 2 gagnants des barrages (2-3)
Poules	A:S20+S17+S16+S13 B:S19+S18+S15+S14
Heure de début premier match	11h30

3.2.1.2. Calendrier des matches

TIME	NR	P	G	COURT 1	
10:00	1	D	H	S21	S20
10:45	3	A	H	S24*	S17
11:30	5	A	D	S20*	S17
12:15	7	A	D	S16	S13
13:15	9	A	H	S24*	S16
14:00	11	B	H	S23	S15
14:45	13	C	H	S22	S11
15:30	15	D	H	S21	S12
16:15	17	C	H	S19	S14
17:15	19	#	H	A2	B3
18:00	21	#	H	A3	B2

NR	P	G	COURT 2	
2	D	H	S13	S12
4	A	H	S16	S9
6	B	D	S19	S18
8	B	D	S15	S14
10	A	H	S17	S9
12	B	H	S18	S10
14	B	H	S23	S10
16	D	H	S20	S13
18	B	H	S18	S15
20	#	H	D2	C3
22	#	H	D3	C2

NR	P	G	COURT 3	
5	C	H	S14	S11
9	B	H	S15	S10
13	D	H	S21	S13
17	C	H	S22	S14
21	A	D	S20*	S16
25	A	D	S17	S13
29	A	H	S24*	S9
33	A	D	S20*	S13
37	A	D	S17	S16
41	#	D	B3	A2

NR	P	G	COURT 4	
6	C	H	S22	S19
10	B	H	S23	S18
14	D	H	S20	S12
18	C	H	S19	S11
22	B	D	S19	S15
26	B	D	S18	S14
30	A	H	S17	S16
34	B	D	S19	S14
38	B	D	S18	S15
42	#	D	B2	A3

Vainqueurs et vainqueurs de poules se qualifient pour la 2ème journée

* Position de l'équipe avec un Wildcard

3.2.1.3. Points par joueur

		Hommes + Dames
Masters 1^{er} jour	Perdant barrage 2-3	24
	4 ^{ème} de poule	16

3.2.2. 2^{ème} jour

3.2.2.1. Général

	Hommes + Dames
Equipes participantes	16
Nombre qualifié directement	8 HOMMES-12 DAMES
Nombre de Wildcard possible	0
Organisation	4 séries de 4
Poules	A:S1+S8+S9+S16 B:S2+S7+S10+S15 C:S3+S6+S11+S14 D:S4+S5+S12+S13
Heure de début premier match	8h45

3.2.2.2. Calendrier des matches

TIME	NR	P	G	COURT 1		NR	P	G	COURT 2		NR	P	G	COURT 3		NR	P	G	COURT 4	
8:45	1	D	H	S13	S12	2	D	D	S13	S12	3	C	H	S14	S11	4	C	D	S14	S11
9:30	5	A	H	S16*	S9	6	A	D	S16*	S9	7	B	H	S15	S10	8	B	D	S15	S10
10:15	9	D	D	S5	S4	10	D	H	S5	S4	11	C	H	S6	S3	12	C	D	S6	S3
11:00	13	A	D	S8	S1	14	A	H	S8	S1	15	B	H	S7	S2	16	B	D	S7	S2
11:45	17	D	H	S13	S5	18	D	D	S13	S5	19	C	H	S14	S6	20	C	D	S14	S6
12:30	21	A	H	S16*	S8	22	A	D	S16*	S8	23	B	H	S15	S7	24	B	D	S15	S7
13:15	25	D	D	S12	S4	26	D	H	S12	S4	27	C	H	S11	S3	28	C	D	S11	S3
14:00	29	A	D	S9	S1	30	A	H	S9	S1	31	B	H	S10	S2	32	B	D	S10	S2
14:45	33	D	H	S13	S4	34	D	D	S13	S4	35	C	H	S14	S3	36	C	D	S14	S3
15:30	37	A	H	S16*	S1	38	A	D	S16*	S1	39	B	H	S15	S2	40	B	D	S15	S2
16:15	41	D	D	S12	S5	42	D	H	S12	S5	43	C	H	S11	S6	44	C	D	S11	S6
17:00	45	A	D	S9	S8	46	A	H	S9	S8	47	B	H	S10	S7	48	B	D	S10	S7
17:45	49	#	H	D2	C3	50	#	D	D2	C3	51	#	H	D3	C2	52	#	D	D3	C2
18:30	53	#	H	A2	B3	54	#	D	A2	B3	55	#	H	A3	B2	56	#	D	A2	B3

* Position de l'équipe avec un Wildcard si elle se qualifie pour la 2ème journée

3.2.2.3. Points par joueur

		Hommes + Dames
Masters 2^{ème} journée	Perdant barrages 2-3	40
	4 ^{ème} de poule	32

3.2.3. 3^{ème} journée

3.2.3.1. Général

	Hommes	Dames
Equipes participantes	8	8
Organisation	A1-B1-C1-D1 W49-W51- W53-W55	A1-B1-C1-D1 W50-W52- W54-W56
Heure de début premier match	9h30	9h30

3.2.3.2. Calendrier des matches - Tirage au sort pour les quart de finales

TIME	NR	P	G	COURT 1		NR	P	G	COURT 2		NR	P	G	COURT 3		NR	P	G	COURT 4	
9:30	1	#	H	Q1	q1	2	#	D	Q1	q1	3	#	H	Q2	q2	4	#	D	Q2	q2
10:15	5	#	H	Q3	q3	6	#	D	Q3	q3	7	#	H	Q4	q4	8	#	D	Q4	q4
11:00						9		D	L2	L4	10		H	L1	L3					
11:45						11		D	L6	L8	12		H	L5	L7					

TIME	NR	Sur un terrain central	G	COURT 1	
11:00	13	Semi-finales dames	D	W2	W4
11:45	14	Semi-finales dames	D	W6	W8
12:30	15	Semi-finales hommes	H	W1	W3
13:15	16	Semi-finales hommes	H	W5	W7
14:15	17	3ème et 4ème places dames	D	L13	L14
15:15	18	3ème et 4ème places hommes	H	L15	L16
16:00	19	Finale dames	D	W13	W14
17:00	20	Finale hommes	H	W15	W16

3.2.3.3. Points par joueur

		Hommes + Dames
Masters 3^{ème} journée	1 ^{ste}	80
	2 ^{de}	72
	3 ^{de}	64
	4 ^{de}	60
	5-6	56
	7-8	48

4. ORGANISATION DE LA COMPETITION

- 4.1.** Les horaires indiqués pour les matches de **qualifications** sont indicatifs. En fonction du déroulement de la compétition, les équipes peuvent être appelées à disputer leurs matches sur d'autres terrains. La décision revient au secrétariat et au BEACH consul. Les schémas des qualifications peuvent changer en fonction du nombre d'inscriptions. Immédiatement après la fin d'un match, les joueurs/joueuses du match suivant doivent se présenter. Les matches du **Grand Chelem** ne commencent pas avant l'heure affichée (même au cas de forfaits ou bye).
- 4.2.** Tous les matches sont joués à 2 sets gagnants de 21 points avec 2 points d'écart sans limite de points. A 1-1, un set décisif sera joué à 15 points avec 2 points d'écart sans limitation.

- 4.3. Chaque jour de tournoi et au moins une demi-heure avant leur premier match, les deux joueur/joueuses doivent signer la liste des participants au secrétariat.
- 4.4. Si pour une raison quelconque une équipe déclare forfait pour un match après avoir signé la liste des participants, cette équipe déclare forfait pour tous les matches suivants de la manche.
- 4.5. Le tirage au sort des matches croisés se font après la fin des dernier matches de poule en présence des capitaines de toutes les équipes qui se sont qualifiés pour les matches croisés, sous le contrôle de la Beach Council et suivant une procédure développée séparément.
- 4.6. En cas de litige, la Commission Belgian Beach Tour et/ou les fonctionnaires présents prendront les décisions. Ce sont eux qui prendront toutes les décisions nécessaires pour résoudre d'éventuelles situations qui ne sont pas prévues par la présente réglementation.
- 4.7. Lors des journées des Masters et des Grand Chelem, les finales seront toujours jouées. Si nécessaire, le meilleur perdant des semi-finales est récupéré.

5. POINTS ET CLASSEMENT DANS LES POULES

5.1. Le calcul des points dans les poules se fait comme suit :

- 5.1.1. Le gagnant du match 2 points
- 5.1.2. Le perdant du match 1 point
- 5.1.3. L'équipe qui fait forfait (non-médical) reçoit 2 points

5.2. Le classement dans les poules est établi comme suit :

1. Nombre de matches gagnés dans le poule
2. Quotient des sets gagnés divisé par les sets perdus dans les matches de poule
3. Quotient de tous les points gagnés dans les matches de poule divisé par tous les points perdus lors des matches de poule
4. Points au classement général juste avant le début du tournoi

6. CLASSEMENT

Le classement détermine:

- si une équipe participera à une manche;
- la position de l'équipe dans le schéma des matches.

Le classement se fait sur base des points. Les points d'une équipe est la somme des points individuels des joueurs/joueuses.

6.1. Classement de démarrage

Le classement de démarrage est établi comme suit:

1. selon le total des points à ce moment (voir 6.3.)
2. Place dans les Masters 2018 (la moyenne des deux joueurs/joueuses)
3. Date d'enregistrement

6.2. Points au début de la saison

Au début du BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019, les points des 7 meilleurs résultats du BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2018 seront additionnés.

Les points des Masters 2018 sont pris en compte comme une manche.

6.3. Calcul des points individuels en 2019

Les points sont toujours et exclusivement calculés le jour d'un Grand Chelem (après les finales).

Pour le calcul, nous ajoutons les points des 7 meilleurs résultats obtenus au cours l'année précédente, c.à.d. si le calcul se fait dans la 24^{ème} semaine de l'année (même si c'est un jour ouvrable), nous ajoutons les 7 meilleurs résultats de la période allant de la semaine 25 de l'année passée à la semaine 24 de l'année en cours.

Lorsqu'il est démontré, qu'un joueur/joueuse n'a pas pu participer pendant une certaine période de la saison précédente à la suite d'une blessure de longue durée ou suite à une grossesse, la période sera prolongée en ajoutant le nombre de semaines que le joueur n'a pas pu participer, étant entendu que la période totale est de 2 x 51 semaines maximum, et que les résultats obtenus pendant la période prolongée entrent dans le calcul à 70%.

6.4. Points à gagner par joueur/joueuse par manche

	Points	Place	Place	Points	
Hommes			Dames		
Circuit-National					
1er GS	80	1	1	80	1er GS
2ème GS	72	2	2	72	2ème GS
3ème GS	64	3	3	64	3ème GS
5ème GS	56	5	5	56	5ème GS
7ème GS	48	7	7	48	7ème GS
3ème poule GS	40	9	9	40	3ème poule GS
perdants barrage	32	13	13	32	perdants barrage
2ème poule qualification	24	18			
3ème poule qualification	16	28	19	16	3ème poule qualification

6.5. Points pour les participants au championnats provinciaux organisés par l'FVWB et Volley Vlaanderen - Championnats Nationaux des Jeunes

L'attribution de points aux tournois ci-dessous n'est possible que s'ils correspondent aux critères ci-dessous et qu'après approbation par la Commission Nationale Beach :

1. Au moins six équipes participantes
2. L'administration et les inscriptions se font par www.belgiumbeachvolley.be

3. Les résultats sont communiqués au plus tard le lundi après le tournoi
4. Le tournoi est disputé selon les règles approuvées par la commission Nationale BEACH

	Circuit	circuit	Finales FVWB ou			Championnats nationaux des jeunes		
	division	provincial	Volley Vlaanderen jeunes					
	Messieurs et dames		u19	u17	u15	u19	u17	u15
place	points	points	points	points	points	points	points	points
1e	35	25	10	8	6	12	10	8
2e	30	20	8	6	4	10	8	6
3e	25	17	6	4	2	8	6	4
4e	20	15	4	2	1	6	4	2
5e	18	12	2	1	1	4	2	1
6e	16	12	1	1	1	2	1	1
7e	14	12	1	1	1	1	1	1
8e	13	12	1	1	1	1	1	1
9 ^e au 16 ^e	10	8						
Apd 17 ^e	5	1						

6.6. Points pour les participants des tournois FIVB et/ou CEV

Joueurs/joueuses qui participent aux tournois de la FIVB et/ou CEV obtiennent des points suivant le tableau ci-dessous, à condition qu'ils communiquent leurs résultats par mail au responsable du match. Cette communication doit se faire dans les plus brefs délais, et certainement avant la publication du calendrier des matches sur le site (sinon ces points ne seront pas pris en compte).

place	JO	WCH	5*	4*	3*	2*	1*	WCH <21	ECH <23	WCH <19	
			ECH Finale							ECH <20	ECH <18
1	400	300	260	230	200	170	125	80	50	40	30
2	360	270	234	208	168	128	88	72	45	36	27
3-4	320	240	208	182	156	144	80	64	40	32	24
5-6	280	210	182	156	130	104	64	56	35	28	21
7-8	240	180	156	130	104	78	52	48	30	24	18
9-12	200	150	130	104	78	52	26	40	25	20	15
13-16	160	120	104	78	52	40	20	32	20	16	12
17-24	120	90	78	52	48	36	16	24	15	12	9
25-32	80	60	52	48	36	16	14	16	10	8	6
33-...	40	35	30	28	26	14	12	8	5	4	3
37-40	20	18	13	12	11	10	9	6	3	2	2
41-56	16	14	12	11	10	9	8	4	2	1	1
57-...	12	10	9	8	7	6	5	2	1	1	1

6.7. Points pour les participants à la Continental Cup

Les joueurs/joueuses qui participent à la Continental Cup à un moment où une manche de Belgian Beachvolley Championship 2019 est organisée en même temps, gagnent 64 points.

7. INSCRIPTION ET ADMISSION

7.1. Inscription pour une manche

- 7.1.1.** Inscription dans les temps est possible jusqu'au mardi qui précède la manche, à 23h59. Quand le tournoi n'est pas rempli, des inscriptions tardives sont permises jusqu'au jeudi à 10h00. Ces inscriptions sont rangées en fonction de l'heure de l'inscription. Dans le schéma les équipes sont placées selon le classement.
Pour les Masters les inscriptions sont possibles jusqu'au lundi 5 août 23u59.
- 7.1.2.** Avant toute inscription, les 2 joueurs/joueuses doivent faire la demande d'un numéro d'enregistrement beach. Cette application, qui est gratuite, se fait uniquement par le site: <http://www.belgiumbeachvolley.be>
- 7.1.3.** Une équipe, dont un/une des joueurs/joueuses est déjà inscrit(e) dans une autre équipe pour une manche, ne peut s'inscrire qu'au moment que l'autre équipe a annulé pour la manche concernée. Cette annulation se fait également par notre site.
- 7.1.4.** Au moment de l'inscription une équipe paie 55 € droits d'inscription par manche et autant pour les Masters. Si les deux joueurs possèdent une licence BEACH, le droit d'inscription est de 45 € par manche et autant pour les Masters.
- 7.1.5.** Tous les paiements doivent être effectués sans délais au numéro de compte **IBAN: BE16 7370 0185 5874 BIC: KREDBEBB** au nom de l'asbl VOLLEY VLAANDEREN.
- 7.1.6.** Tous les joueurs/joueuses qui ne sont pas affiliés à la VOLLEY VLAANDEREN ou à la FVWB doivent fournir eux-mêmes toutes les assurances nécessaires. L'organisation ne peut être tenue responsable.
- 7.1.7.** Des joueurs /joueuses sélectionné(e)s pour une équipe nationale doivent obtenir de la fédération des permissions afin de pouvoir participer à des tournois beach qui se déroulent pendant la période d'activité de l'équipe nationale pour laquelle ils/elles sont sélectionné(e)s.

7.2. Admission à une manche

Sur base du classement des équipes inscrites, la CBBT détermine les équipes qui ont droit de participer. Elle communique sa décision par le site web, au plus tard le jeudi de la semaine du tournoi.

7.3. Les équipes qui ne peuvent pas participer

Etant donné que le nombre d'équipes qui peuvent participer à une manche est limité, il est possible que certaines équipes ne puissent pas participer parce que leur classement est trop bas. Dans ce cas, la CBBT rembourse les droits d'inscription versés.

8. MODIFICATION D'UNE EQUIPE

- 8.1.** Pour toute modification de l'équipe, l'équipe originale doit d'abord annuler son inscription, avant qu'une nouvelle équipe puisse s'inscrire. L'inscription, aussi bien que l'annulation, se fait par le site, et doit être faite avant mardi 23h59. Pour les Masters la date ultime de la modification est le lundi 6 août 23h59.
- 8.2.** Une équipe qui a commencé une manche, ne peut plus être modifiée pendant le tournoi.

9. REVOCATION

- 9.1.** Une équipe peut annuler son inscription pour une manche jusqu'à la semaine précédant le tournoi (clôture mardi 23h59). Pour les Masters l'annulation peut se faire jusqu'au lundi 6 août 23h59.
- 9.2.** Un joueur/joueuse qui, après la date de clôture, pour raison de maladie ou blessure, est incapable de participer à un tournoi, doit immédiatement en informer le responsable des matches par mail: johanvanriet@telenet.be
- 9.3.** Le joueur/joueuse qui s'est retiré d'un tournoi conformément à l'article précédent (9.2.), ne peut participer à une quelconque autre activité de beachvolley ce weekend, à l'exception d'un entraînement adéquat.
- 9.4.** Après un désistement comme décrit au point 9.2., le joueur concerné doit soumettre à la CBBT une attestation médicale endéans les 5 jours. Une fois cette condition remplie, le joueur peut reprendre la compétition lors d'une manche suivante du Belgian Beachvolley Championship.
- 9.5.** Si un joueur/joueuse se désiste pour un tournoi sur base de l'article 9.2., son équipier est autorisé, après remise du certificat médical, et après paiement d'une charge administrative de 10 euro, à continuer avec un autre joueur/joueuse. Si le désistement se fait après publication du calendrier des matches sur le site, celui-ci ne sera pas adapté. La nouvelle équipe peut alors prendre la place, après soumission d'une déclaration du joueur/joueuse blessé(e) dans laquelle est clairement stipulé que la blessure s'est faite ou la maladie s'est manifestée après que le calendrier des matches ait été publié.
- 9.6.** Une équipe modifiée (comme dans l'article 9.5.) ne peut jamais être classée plus haut que l'équipe originale.

10. WILDCARDS et équipes sélectionnées

- 10.1.** La demande d'un wildcard se limite aux équipes dont chaque joueur/joueuse possède un numéro d'enregistrement beach. Un wildcard peut aussi être demandée par l'organisateur d'une manche de la Belgian Beach Championship pour le tournoi qu'il organise.

- 10.2.** Cette demande, avec une motivation claire, se fait uniquement par mail au Président de la Commission Nationale Beach. (johanvanriet@telenet.be).
- 10.3.** Les équipes peuvent appliquer un wildcard pour:
- La qualification d'une manche
 - La 1^{ière} journée du Masters
- Les organisateurs peuvent demander un wildcard pour :
- la qualification pour la manche du Belgian Beachvolley Championship qu'il organise
- 10.4.** La demande doit arriver chez le Président Beach National au moins 14 jours avant la date de l'activité.
- 10.5.** Les équipes jouissant d'un wildcard devront payer le droit d'inscription et la caution avant le début de la manche pour laquelle elles l'ont obtenue.
- 10.6.** Pendant les qualifications d'une manche, l'équipe possédant un wildcard sera insérée dans le calendrier des matches sur la position S23 chez les hommes, et sur la position S16 chez les dames. Si ces équipes se qualifient pour la deuxième journée du tournoi, elles prennent la position S12.
- 10.7.** Pendant les masters, l'équipe avec un wildcard occupera la place S24 dans le calendrier des matches, chez les dames comme chez les hommes. Si ces équipes se qualifient pour la 2^{ème} journée, elles occuperont la position S16.
- 10.8.** Les équipes sélectionnées peuvent solliciter une place via l'entraîneur national, au plus tard 10 jours avant le tournoi. Une équipe sélectionnée dans sa composition définie ne peut réclamer une place que deux fois. La liste des équipes sélectionnées devra être connue un mois avant le tournoi. Toutes les données et demandes doivent être envoyées par courriel à johanvanriet@telenet.be
- 10.9.** Une équipe entièrement étrangère qui a reçu un wildcard n'a pas droit au points, et elle ne peut pas se placer pour les Masters.

11. EQUIPEMENT

11.1 Uniforme standard

Chaque joueur / joueuse reçoit un singlet / un top par tournoi enregistré avec un maximum de 4 pour toute la saison Beach 2019. Les joueurs / joueuses reçoivent ces singlets/tops lors de leur première participation et sont obligés de les avoir tous à chaque tournoi. Des singlets / tops supplémentaires peuvent être achetés à 15 € / pièce.

Les athlètes doivent à tout moment porter le singlet / le top officiel (de couleur mutuellement uniforme) fourni par la commission beach, à partir de l'entrée sur le terrain jusqu'après l'avoir quitté après la fin de la partie.

Cette obligation s'applique également à la cérémonie de remise des prix. Lors de la cérémonie de remise des prix, les accessoires tels que drapeaux, serviettes, ... ne sont pas autorisés afin de ne pas masquer la visibilité du singlet / du top officiel. Les athlètes ne peuvent en aucun cas retirer / changer / couvrir les sponsors sur le singlet / le top officiel.

En cas d'interviews télévisées pendant et après le tournoi, chaque athlète est obligé de le faire dans le singlet / le top fourni par la commission beach.

Les athlètes doivent prendre soin de leur short/maillot eux-mêmes. Il doit être identique dans la même équipe. La longueur du short pour les hommes doit être telle qu'il ne couvre pas le genou. Les sous-vêtements thermiques ne peuvent pas être visibles pendant les actions de jeu standard et / ou au repos.

Les athlètes peuvent porter le logo de leur sponsor sur leur short / maillot, et ceci sans restriction (à l'exception des déclarations religieuses et / ou politiques et des symboles y relatifs). Les dames peuvent également appliquer un logo de sponsor supplémentaire, soit sur le bas du dos ou sur une épaule, au moyen d'un tatouage temporaire.

Les athlètes peuvent utiliser les accessoires suivants:

- Casquette / chapeau / bandeau (sans limitation en termes de logos des sponsors)
- lunettes de soleil
- 1 montre

Les manchons sont autorisés s'ils répondent aux conditions suivantes:

- manches, donc pas de chemise à manches longues (exception: situation par temps froid)
- la couleur est blanche, noire ou la couleur prédominante de la chemise / le top et / ou des shorts / bas de bikini
- si les deux athlètes portent des manches, elles doivent avoir un design et une couleur uniformes
- les manches ne peuvent pas avoir de rembourrage

Des chaussettes sont autorisées moyennant la permission du premier arbitre.

Des gants sont interdits, sauf si un certificat médical pour une maladie de la peau est présenté.

Un tatouage temporaire ou un bracelet est autorisé sur chaque bras, avec une largeur maximale de 10 cm. En outre, 1 tatouage temporaire supplémentaire est autorisé sur les corps (à l'exception des bras), ceci avec une taille maximale de 20 cm².

11.2 Uniforme par temps froid:

Applicable uniquement avec l'accord explicite du représentant de la commission beach

- T-shirt moulant avec manches longues ou courtes
- pantalons moulants, allant jusqu'au niveau des chevilles (donc les shorts allant jusqu'aux genoux ne sont pas autorisés)
- soit les deux athlètes, soit aucun
- consistante dans le style, en longueur et en couleur pour les deux athlètes
- athlètes masculins: exception faite pour les logos du fabricant, pas de logos de sponsors sur le T-shirt et/ou le pantalon long moulant- le short doit être porté par-dessus le pantalon.
- athlètes féminines: exception faite pour les logos du fabricant, aucun logo de sponsor sur le T-shirt moulant - logos de sponsors admis sur le pantalon long moulant.

12. AMENDES

- 12.1.** A chaque journée du tournoi, les deux joueurs/joueuses doivent se présenter au secrétariat au moins une demi-heure avant leur premier match, et y signer la liste de participants.
- 12.2.** L'équipe doit immédiatement se diriger vers le terrain indiqué lorsque le match est annoncé.
- 12.3.** Les joueurs/joueuses doivent jouer avec le maillot reçu de l'organisation générale (échauffement compris). Ce maillot ne porte aucun message publicitaire supplémentaire.
- 12.4.** Lors de la remise des prix, les équipes en positions 1, 2, 3 et 4 doivent se présenter obligatoirement en tenue de jeu (en maillot de l'organisation).
- 12.5.** Les faux en "annulation tardive" seront sévèrement réprimandés par la CBBT.
- 12.6.** Lors d'une manche de la BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019 (voir le calendrier en fin du présent règlement), aucun tournoi avec la participation des joueurs/joueuses de même niveau ne peut être organisé, sauf qu'après consentement explicite de la CBBT. Les équipes participantes (qui participent également à la BELGIAN BEACHVOLLEY CHAMPIONSHIP 2019) devront payer une amende.
- 12.7.** La CBBT peut infliger les amendes suivantes:

Équipement non conforme par match et par joueur	3 €
Forfait pendant le tournoi	25 €
Forfait pour demi-finale et en plus l'équipe ne touche pas de prix en argent	100 €
Forfait pour finale et en plus l'équipe ne touche pas de prix en argent	200 €
Équipement non conforme lors de la remise des prix, par joueur/joueuse	75 €
Absence lors de la remise des prix, par joueur/joueuse	100 €

- 12.8.** Paiement des amendes : les amendes doivent être payées endéans les deux semaines après la réception de la facture. Au cas de non-paiement de l'amende toute équipe dont un(e) joueur/joueuse concerné(e) fait partie sera barrée des tournois suivants jusqu'à ce que le paiement soit en ordre.

13. PRIX

- 13.1.** Distribution

	Manche	Masters
1 ^{ère} place	750 €	2.000 €
2 ^{ème} place	300 €	1.000 €
3 ^{ème} place	150 €	500 €
4 ^{ème} place	150 €	200 €

- 13.2.** Les équipes qui terminent parmi les 4 premiers doivent aller signer un document auprès de la direction du match après leur dernier match.
- 13.3.** Si ce document a bien été signé, le prix remporté sera payé par virement endéans les dix jours après le weekend du tournoi.

14. MANCHES (circuit) en 2019

Manche	Lieu	Qualification	Gand Slam
1	BRUXELLES	11 MAI	12 MAI
2	HECHTEL EKSEL	18 MAI	19 MAI
3	GAND	25 MAI	26 MAI
4	COURTRAI	1 JUIN	2 JUIN
5	YPRES	15 JUIN	16 JUIN
6	SAINT NICOLAS	29 JUIN	30 JUIN
7	GENK	6 JUILLET	7 JUILLET
8	MENIN	13 JUILLET	14 JUILLET
9	LOUVAIN	20 JUILLET	21 JUILLET
10	À déterminer	3 AOUT	4 AOUT
Masters Knokke-Heist VE 9- SA 10- DI 11/08/2019			